



Ringlaan 39
 1853 - Strombeek-Bever
 tel. +32 2 880 88 90
 info@aceg.be
 www.aceg.be



Procès-verbal de contrôle d'une installation électrique en BT et TBT

CONFORME

Date inspection: 20/04/2023 Inspecteur: Michaël Polys Mentor: Installateur: ELECSAM SPRL
 Étiquette d'identification: N° TVA:BE 0473 622 987 Référence client:

Marque et type d'appareil de mesure: Numéro de série: 18120250
 Metrel ET61557

Date rapport: 20/04/2023

Adresse de l'installation

Rue Rue Rogier
 Numéro 10
 Boîte
 Postcode 4800
 Commune VERVIERS
 Pays Belgique

Propriétaire

Nom [REDACTED]
 Rue Rue Rogier
 Numéro 10
 Boîte
 Postcode 4800
 Commune VERVIERS
 Pays Belgique

Installateur

Nom ELECSAM SPRL
 N° TVA BE 0473 622 987
 Numéro de téléphone +32 495 22 42 26
 E-mail sam@elecsam.be

Type : appartement

EAN : 54

Non communiqué

N° compteur : 16227334

Image du tableau de repartition et de manoeuvre:



Type de contrôle:

Contrôle de conformité d'une nouvelle installation domestique selon (AR 08/09/2019) - RGIE Livre 1 - 6.4. et 4.2.4.3.

Distributeur: ORES

Tension: 1~230V

Liaison comp / tableau: 10 mm²

Protection Max: : 30 A

Nombres tableaux: 1

Nombre de circuits: 20

Prise de terre: Electrode horizontal enterrée

Ri général: 424 MΩ

RE: 21,5 Ω

OK

OK



DISPOSITIF DE PROTECTION À COURANT DIFFÉRENTIEL - RÉSIDUEL

IΔ (mA)	In (A)	In - autres (A)	I-t	Type	Circuits protégés	Test	x 2,5
300	63		22,5kA2s (3000A)	A	Tous	OK	OK
30	63		22,5kA2s (3000A)	A	6	OK	OK

DESCRIPTION INSTALLATION

Nombres circuits	Curve	Protection IN (A)	(autres)	P	Section (mm²)
	C	16		2	2,5
Contrôle visuel (général)	OK	Contact direct	OK	Contact indirect	OK
Raccordement	OK	schéma en annexe par Aceg asbl NA			
Liaisons équipotentielles	BON	Section des conducteurs	OK		
Continuité	OK	Éclairage / machines	OK		

REMARQUES / INFRACTIONS / NOTES

nota/note 27 Le code EAN de l'installation n'a pas pu nous être communiqué durant notre visite.

Néant

CONCLUSION

- L'installation électrique est conforme aux prescriptions de l'AR 08/09/2019 - RGIE Livre 1. La prochaine visite de contrôle est à prévoir avant le 20/4/2048
- Les mesures nécessaires ont été prises afin de s'assurer que les bornes d'entrée du dispositif de protection à courant différentiel-résiduel, placé au début de l'installation soit sécurisé par plombage.
- Le(s) schéma(s) unifilaires et le(s) plan(s) de position ont été signés par l'organisme agréé.

Cet exemplaire en pdf est la version originale et peut être diffusé en copie.

Nombre annexe:

PUBLICATION DU RAPPORT D'INSPECTION

L'inspecteur Michaël Polys

Polys
 Polys Michaël

Devoirs du propriétaire ou locataire dans les installations soumises au RGIE Livre 1 section 9.1.2.

- Le procès-verbal de conformité ou de visite doit être conservé dans le dossier électrique de l'installation.
- Chaque modification apportée à l'installation doit être mentionnée dans le dossier électrique.
- Tout accident survenu aux personnes et dû directement ou indirectement à la présence d'installation électrique doit être communiqué à la Direction générale de l'Energie du Service public fédéral Economie.

Qualité

- La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale et uniquement avec l'accord écrit de l'organisme et du demandeur.
- Le contrôle a porté sur les parties visibles et normalement accessibles de l'installation.

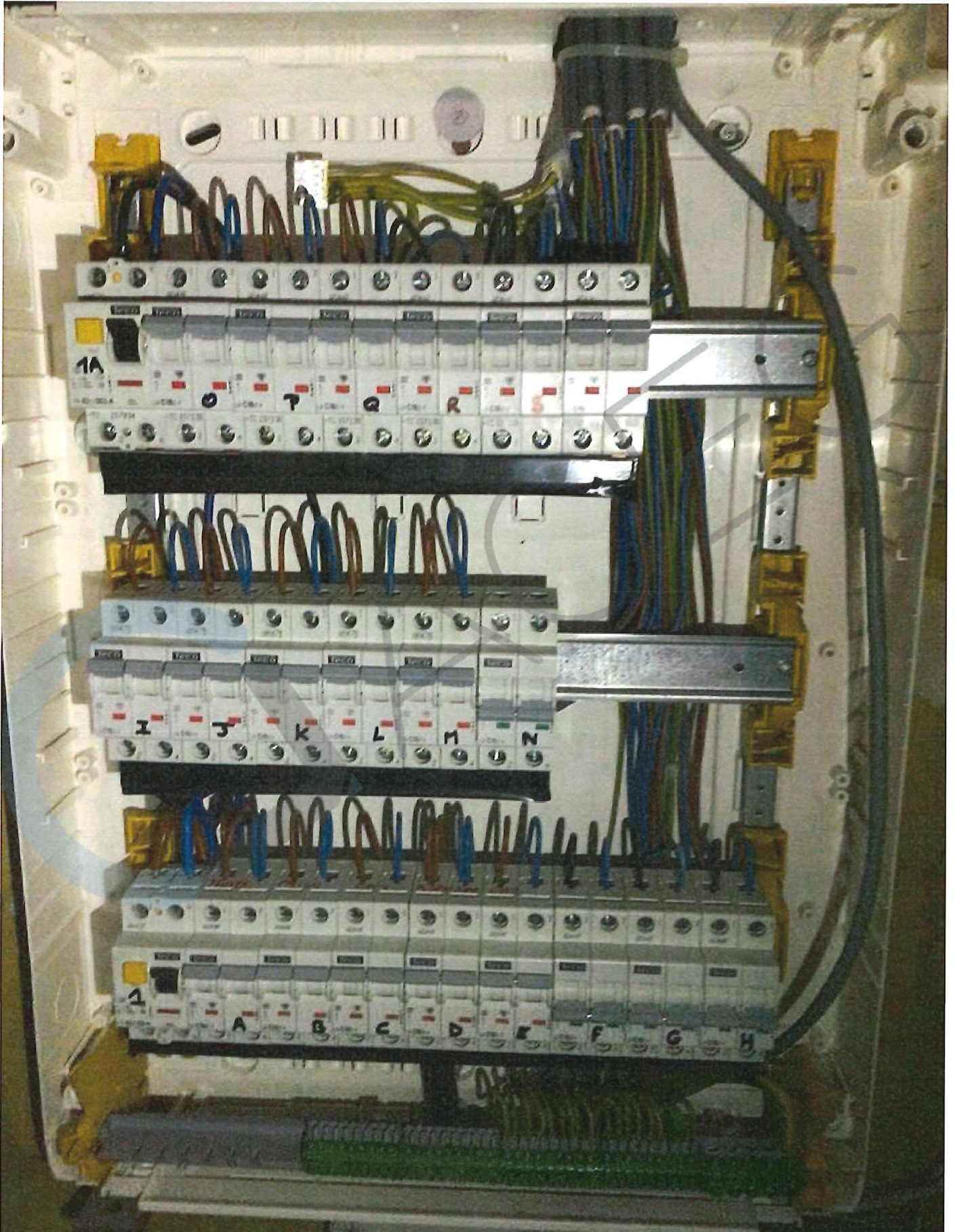
Pour toute question ou pour les conditions générales, veuillez consulter le site www.aceg.be

BE53 0689 0209 2953 | BTW BE0839.866.481

Feuille de route pour une installation qui est conforme:

Étape 1	Étape 2	Étape 3	Étape 4
Lisez ce protocole attentivement et faites attention à toutes les notes.	Si vous faites des modifications ou extensions importantes à l'installation, vous devez les faire contrôler.	Le prochain contrôle périodique est prévu pour 20/4/2048	ACEG est à votre service pour tout autres contrôles nécessaires.





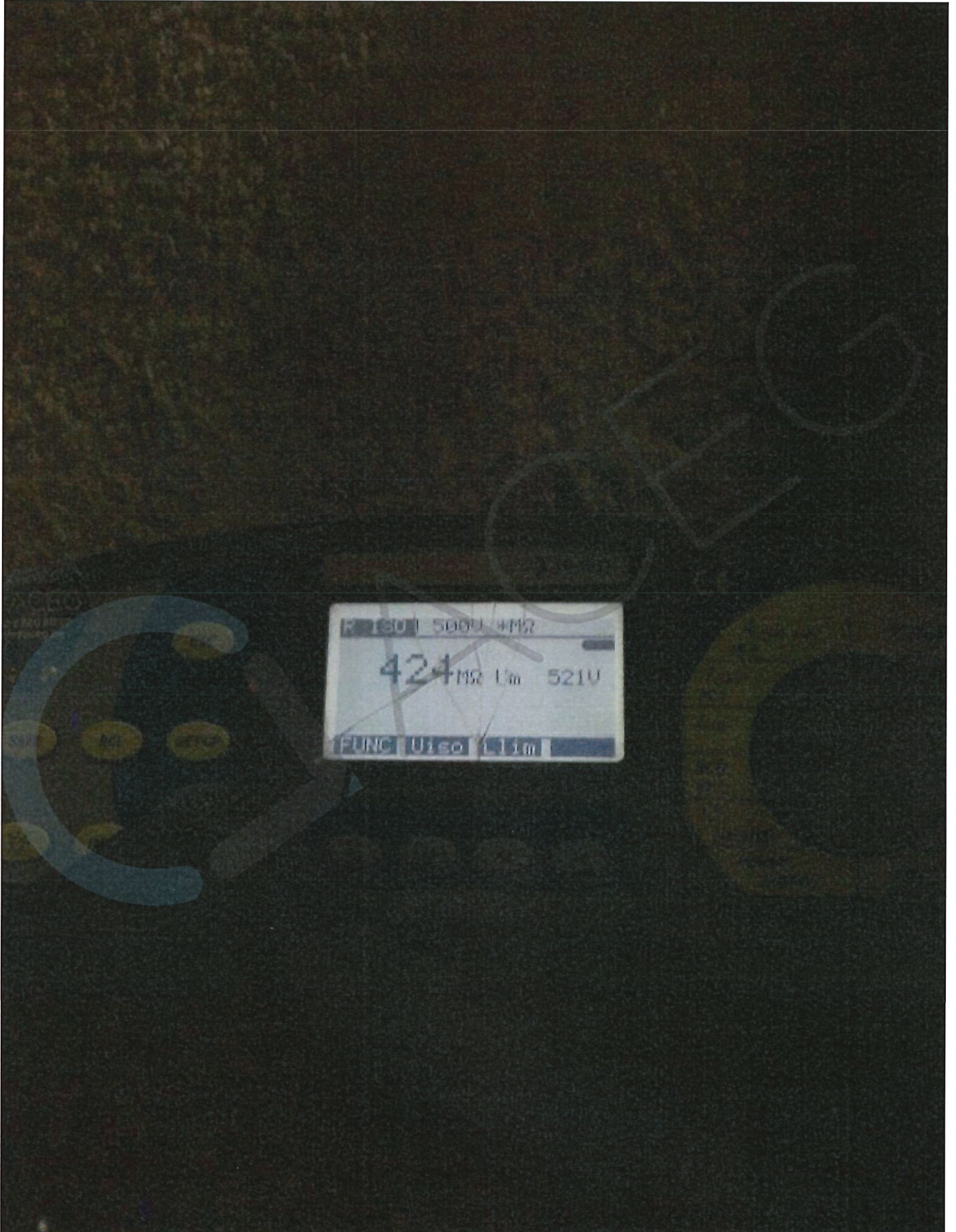


CAACCEG





QUACCEG





QUAACEEG